



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Monsieur Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75 007 Paris

Saint-Renan, le 17 janvier 2019

Objet : Moyens accordés aux « OP ».
Courrier des députés du Finistère.

Monsieur le Ministre,

Ce 9 janvier 2019 nous avons rencontré à la Chambre d'agriculture de Brest l'OP (« Organisation de Producteurs ») « Sill Malo ». Cette Organisation de producteurs de lait regroupe 251 adhérents.

Nous avons pu mesurer leurs attentes vis-à-vis de la loi Egalim votée en 2018, afin que les OP pèsent davantage dans les négociations avec l'industriel qui collecte leur lait. D'après la loi Egalim, les agriculteurs - en prenant en compte les coûts de production - pourront peser dans les négociations grâce à un regroupement en organisation de producteurs et au renforcement des interprofessions. Nous saluons donc l'engagement de l'OP « Sill Malo » à se structurer et à créer une vraie organisation professionnelle pour fédérer tous les producteurs-adhérents.

Nous regrettons cependant avec eux, que la loi n'ait pas prévu de financements pour les aider à supporter les charges liées à cette nouvelle organisation. Afin de renforcer la capacité d'action des OP, il est peut-être possible de trouver des solutions à partir du 2nd pilier de la PAC, ou de l'obligation d'appartenance à une OP comme cela se fait dans la filière ovine.

A travers le présent courrier, nous vous demandons par conséquent de préciser ce que vous entendez proposer pour rectifier cette situation. Vous remerciant pour votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération et de nos salutations les plus respectueuses.

Sandrine Le Feur

Députée de la 4^{ème}
circonscription

Didier Le Gac

Députée de la 3^{ème}
circonscription

Graziella Melchior

Députée de la 5^{ème}
circonscription

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

